

Bilan simplifié de la section HAUTES PYRENEES pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	2636	2636
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	9430	10530
actif financier	0	0	0	0	Résultat	2709	-1100
					Total(1)	14776	12066
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	14776		14776	12066	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	14776	0	14776	12066	total(1+2+3+4+5)	14776	12066

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	5149	3975	Produits d'exploitation(1)	7858	2875
achats	302	172	Cotisations	1967	2089
autres charges externes	0	0	Subventions	5398	540
autres services extérieurs	2608	1659	Autres produits	184	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	310	246
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	2239	2144			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		
			des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	5149	3975	total(1+2+3+4)	7858	2875
Solde créditeur:Excedent	2709		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat des Hautes-Pyrénées

Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 14 776 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 2 709 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↵

Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié dont :
- 1 employé : Secrétaire Départemental

Bilan des ressources de la section HAUTES PYRENEES pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	1 966,61 €
Reversement de cotisations.....	1 634,38 €
Subventions reçues.....	5 397,82 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	183,70 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	5 913,75 €